



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 février 2015

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

1- Budget 2015

En attendant le vote des budgets 2015 et afin de régler des factures en section « Investissement », des lignes de crédits sont ouvertes sur le budget Commune et le budget Assainissement.

Le nouveau photocopieur de la mairie étant doté de compteur individuel, les coûts copies seront refacturés au SIVS, utilisateur de la machine.

L'entreprise PASNON a été retenue pour la taille des tilleuls de la Place de l'Eglise.

2- Eglise Saint Germain

Le conseil municipal a décidé de valider la décision prise par la commission « Bâtiments Communaux » réunie le Vendredi 6 février et de retenir les entreprises SOUPIRON (Maçonnerie-Taille de pierre), DELESTRE (Toiture – Zinc) et Brun (Gouttières). Le dossier sera entériné dès la validation définitive de l'Architecte des Bâtiments de France.

3- Personnel communal

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe (Mme BOURDON) et d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (Mme BARILLET).

4- Divers

Salle communale : La réserve sera réaménagée avec l'installation de rayonnages supplémentaires et une étude va être menée afin de bien séparer les WC filles des urinoirs.

5- Commissions et Syndicats

La Commission « **Bâtiments Communaux** » est désormais composé comme suit :

- Président : Thierry GOSSEAUME
- Titulaires : Denis RIOLAND, Michel HERMELIN, Guillaume BOISBOURDIN
- Suppléants : Cédric BLOTIN, Karyn PAILLARD

Les délégués de CHOussy au sein du **Syndicat pour l'Aménagement du Bavet et de ses Affluents** sont :

- Titulaires : Edith BAUDOUIN, Michel HERMELIN
- Suppléante : Nathalie GAUTIER

Fait et affiché à CHOussy, le 13 février 2015

LE MAIRE

Thierry GOSSEAUME